

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1542/SG/FIN autorisant MM. Salvatore Gambelli et Aurélio Gambelli à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, lotissement de la Zone industrielle Sud.

n° 71-1542/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
16 novembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Salvatore Gambelli et Aurélio Gambelli sont autorisés à acquérir un terrain non bâti, d'une superficie de 14280 m2 environ, sis à Djibouti, lot n° 15 sur le plan 13bis BE 69 du lotissement de la Zone industrielle Sud et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172, au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.